

RÉNOVEZ VOS LOCAUX PROFESSIONNELS

Vous ne savez
pas par où
commencer ?
Contactez-nous

Des
conseils
...> **neutres**
...> **gratuits**

pour la rénovation
énergétique
de votre local

L'ALEC et la MEHC sont membres reconnus et affiliés du service public de la rénovation de l'habitat France Rénov'



AGENCE LOCALE DE
L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
Métropole Marseillaise



Maison
Énergie
Habitat
Climat

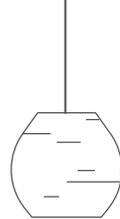
avec



France
Rénov'

Le service public pour mieux
rénover mon habitat

RÉNOVEZ ! Pour un local économe, confortable et sain



Vous êtes commerçants, artisans, bailleurs de locaux commerciaux... ?

Les **Espaces Conseil France Rénov' de la Métropole Aix-Marseille-Provence** vous accompagnent de manière neutre et gratuite afin d'améliorer le confort thermique de vos locaux commerciaux tout en économisant sur vos factures énergétiques.

Nos conseillers sont à vos côtés pour :

- Vous aider à **réduire vos consommations énergétiques** (évaluation énergétique de vos locaux) ;
- Vous apporter des **conseils techniques et d'usages** sur vos process, vos systèmes de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire et de ventilation ;
- **Prioriser les postes de travaux** de rénovation énergétique à mener ;
- Vous **conseiller pour mobiliser les aides financières** et les dispositifs d'accompagnement adaptés à votre situation ;
- Vous **orienter vers des professionnels** référencés et qualifiés (RGE).

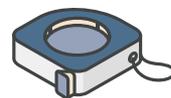
Vous voulez agir mais vous êtes pris dans vos activités et ne savez pas par quoi commencer ?

- Nous sommes à votre écoute pour vous aider à générer des économies d'énergie et à améliorer votre confort thermique.



Pour quels types d'entreprises ?

Ce service vise à la rénovation des locaux d'entreprises dites du « petit tertiaire privé » : commerces, bureaux, restaurants, santé, artisanat, enseignement privé, etc. inférieurs à 1 000 m².



→ Contactez-nous



04 42 28 25 09

Formulaire de contact :
cutt.ly/MIW8Vou



France Rénov' est le service public de la rénovation de l'habitat, porté par l'Etat avec les collectivités locales, et piloté par l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, vos Espaces Conseil France Rénov' sont animés par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Métropole Marseillaise et la Maison Énergie Habitat Climat du CPIE du Pays d'Aix et le Territoire Istres-Ouest Provence. Notre mission principale est d'accompagner et sécuriser les particuliers et entreprises dans leurs parcours travaux de rénovation énergétique. Plus d'informations : france-renov.gov.fr

Avec le soutien de

